



Aperçu de l'évolution des recettes et des dépenses

Date: 29.06.2016

1. Recettes

En 2017, les recettes augmentent de 3,1 %, soit de 2,1 milliards.

Par rapport à l'estimation réalisée en 2016, les recettes non fiscales sont celles qui augmentent le plus. Cette croissance est cependant due essentiellement au fait que le prêt accordé à SIFEM AG a été converti, sans incidences sur le budget, en capital propre (+ 374 mio). Corrigée de cet effet et d'autres facteurs spéciaux (notamment le relèvement de la RPLP dès début 2017), la croissance des recettes est ramenée à quelque 2,3 %. Elle est donc légèrement supérieure à l'évolution prévue pour le produit intérieur brut nominal (2,0 %).

Tableau 1: Évolution des recettes*

en mrd de CHF	Compte 2015	Budget 2016	Estimation 2016	Budget 2017	TC E16-17
Recettes ordinaires	67.6	66.7	66.8	68.8	3.1%
Recettes fiscales	63.2	62.4	62.4	63.9	2.4%
IFD sur le bénéfice	9.8	9.2	9.2	9.4	2.4%
IFD sur le revenu	10.3	10.1	10.4	10.7	3.1%
Impôt anticipé	6.6	5.7	6.0	6.2	2.9%
Droits de timbre	2.4	2.3	2.3	2.5	8.2%
Taxe sur la valeur ajoutée	22.5	23.2	22.8	23.3	2.0%
Autres impôts à la consommation	7.0	7.1	6.9	6.8	-1.7%
Recettes fiscales diverses	4.6	4.8	4.8	5.0	5.0%
Recettes non fiscales	4.4	4.3	4.3	4.9	12.6%

TC: taux de croissance

*chiffres provisoires

Selon les estimations, les principaux postes de recettes évoluent comme suit durant l'exercice 2017:

- **Impôt fédéral direct (IFD) sur le bénéfice:** L'appréciation rapide du franc en 2015 ne déploie ses premiers effets sur cet impôt que durant l'exercice 2016. Les recettes devraient tout juste atteindre les 9,2 milliards budgétisés, soit un montant nettement inférieur à celui du compte 2015. Selon les prévisions économiques, une amélioration progressive est attendue durant les années suivantes.
- **IFD sur le revenu:** En 2016, les recettes devraient dépasser de 0,3 milliard les valeurs inscrites au budget et se situer ainsi légèrement au-dessus du résultat du compte 2015. L'estimation pour 2017 se fonde essentiellement sur l'évolution du revenu durant les deux années précédentes. La faible croissance économique grève également le revenu des ménages, ce qui explique la progression modérée de 3,1 % de l'IFD sur le revenu en comparaison historique. Une amélioration notable n'est prévue que les années suivantes.

- **Impôt anticipé:** Vu les bons résultats du compte 2015, on s'attend à ce que les recettes de l'impôt anticipé dépassent le montant inscrit au budget 2016 (5,7 mrd). En 2017, ces recettes devraient atteindre 6,2 milliards. Les prévisions relatives aux recettes volatiles ont été établies à l'aide de la nouvelle méthode d'évaluation utilisée depuis le budget 2012, qui tient compte de la tendance et corrige les valeurs extrêmes (lissage).
- **Droits de timbre:** La nette augmentation escomptée est due à deux facteurs. Pour le budget 2016, on a supposé que les entreprises repousseraient d'éventuelles (re)capitalisations en raison de la suppression du droit de timbre d'émission prévue pour 2017. Cette suppression ayant été retirée de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, les recettes de 2016 sont supérieures à celles inscrites au budget et les chiffres du budget 2017 ne tiendront pas compte de la suppression. En outre, la situation boursière devrait s'améliorer en 2017. Le nombre croissant des transactions devrait conduire à une nette augmentation du droit de timbre de négociation.
- **Taxe sur la valeur ajoutée:** Durant l'exercice 2016, les recettes ne devraient pas atteindre le montant prévu au budget. D'une part, le taux de croissance nominale prévu pour 2016 devrait être en dessous du taux inscrit au budget (1,0 % au lieu de 1,4 %). D'autre part, le résultat enregistré lors du compte 2015 était déjà inférieur aux prévisions. En 2017, on s'attend à ce que les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée progressent au même rythme que le produit intérieur brut (2,0 %). Par rapport à l'estimation pour 2016, ces recettes augmentent de 0,4 milliard.

2. Dépenses

Les dépenses inscrites au budget 2017 se montent à 69,4 milliards. Par rapport au budget 2016, elles croissent donc de 3,3 % (+ 2,2 mrd) malgré la mise en œuvre du programme de stabilisation 2017-2019. Cette hausse est due, presque pour moitié, au fait que le prêt accordé à SIFEM AG a été converti, sans incidences sur le budget, en capital propre (+ 374 mio), ainsi qu'aux dépenses en matière de migration (+ 852 mio). Les dépenses augmentent principalement aussi dans les groupes de tâches suivantes: prévoyance sociale, finances et impôts, formation et recherche ainsi que défense nationale.

Tableau 2: Évolution des dépenses dans les différents groupes de tâches*

en mrd de CHF	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	TC 16-17
Dépenses	65.2	67.2	69.4	3.3%
Relations avec l'étranger	3.7	3.6	4.0	9.9%
Défense nationale	4.5	4.5	4.7	4.8%
Formation et recherche	7.0	7.4	7.6	2.9%
Prévoyance sociale	22.0	22.5	23.7	5.4%
<i>dont migration</i>	1.4	1.5	2.3	57.8%
Trafic	8.3	9.2	9.2	-0.2%
Agriculture et alimentation	3.7	3.7	3.6	-2.9%
Finances et impôt	9.5	9.3	9.6	2.8%
Autres groupes de tâches	6.5	7.0	7.0	1.0%

TC: taux de croissance

*chiffres provisoires

- La forte croissance des dépenses enregistrée par les **relations avec l'étranger** s'explique par la conversion, sans incidences sur le budget, du prêt à SIFEM AG en capital propre (+ 374 mio). Sans ce facteur spécial, les dépenses se situeraient pratiquement au niveau de l'année précédente (- 0,4 %).

- Tant la baisse des dépenses touchant **l'agriculture et l'alimentation** (- 2,9 %) que l'augmentation des dépenses concernant **la défense nationale** (+ 4,8 %) et **la formation et la recherche** (+ 2,9 %) s'expliquent en grande partie par les arrêtés financiers pluriannuels dans ces domaines (plafond des dépenses de l'armée 2017-2020, message FRI 2017-2020, plafond des dépenses lié à l'agriculture 2014-2017). Dans ces groupes de tâches, l'évolution des dépenses correspond à l'ordre des priorités fixé par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales.
- Dans le cas de la **prévoyance sociale** (sans le domaine des migrations), la contribution de la Confédération à la réduction individuelle des primes de l'assurance-maladie (RIP; + 151 mio) et la contribution de la Confédération à l'AVS (+ 150 mio) présentent la progression la plus importante.
- La forte croissance des demandes d'asile et le taux de protection élevé entraînent une hausse des dépenses de près de 60 % dans le domaine des **migrations** (+ 852 mio).
- En ce qui concerne le **trafic**, les dépenses se maintiennent au niveau de 2016 (- 0,2 %). Les dépenses pour la circulation routière reculent en raison de la diminution de l'apport au fonds d'infrastructure alors que les dépenses pour le trafic ferroviaire augmentent du fait du relèvement de l'apport au fonds d'infrastructure ferroviaire.
- Les dépenses du groupe de tâches **finances et impôts** croissent de 2,8 % en raison des parts de tiers aux revenus de la Confédération. Le montant de ces dépenses est directement lié aux recettes correspondantes. La hausse des recettes de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé entraîne une augmentation des postes de dépenses liés à ces mêmes impôts.

La croissance totale est due aux dépenses fortement liées. Les dépenses faiblement liées affichent une croissance nulle par rapport à l'exercice précédent.

Figure 1: Variation des dépenses par groupes de tâches (variation en % B2017/B2016)

